

Annexe 5 : Indicateurs d'avancement et de suivi

Indicateurs de contractualisation (informatif)

Indicateurs	Valeur pour l'année 2012	Valeur pour l'année 2013	Valeur pour l'année 2014	Valeur pour l'année 2015	Valeur pour l'année 2016	Valeur objectif **
Nombre d'exploitant agricole ayant souscrit au moins une MAET	8					10
Nombre d'exploitant ayant suivi une formation (hors MAET)	0					10

Indicateurs de suivi des contractualisations (informatif)

Indicateurs	Valeur pour l'année 2012	Valeur pour l'année 2013	Valeur pour l'année 2014	Valeur pour l'année 2015	Valeur pour l'année 2016	Valeur objectif **
Réduire les intrants sur les grandes cultures (ha contractualisés)	8.69					32 ha
Augmentation de la surface en prairie (ha contractualisés)	29.68					42 ha
Maintien de l'agriculture biologique (ha contractualisés)	25.02					25 ha
Maintien de la surface en bois (dont celle en zone 4) (ha)	100					100 ha total (dont 43 ha en zone 4)
Réduire les traitements herbicides sur les vignes (ha contractualisés) *	18 (manque les 80 ha de tariquet)					98 ha

** à compter du terme de la 3^{ème} année de mise en œuvre du programme d'actions. Il y a 14 exploitants sur la zone mais seuls 10 sont éligibles (age/surface minimum).

Annexe 6 : Indicateurs de résultat (pour l'évaluation après 3 ans)

Ces indicateurs qui traduisent les moyens mis en place pour la protection de la ressource seront utilisés pour l'évaluation

Indicateurs	Valeur pour l'année 2012	Valeur pour l'année 2013	Valeur pour l'année 2014	Valeur pour l'année 2015	Valeur pour l'année 2016	Valeur objectif* (3 ans après la signature)	Valeur objectif (5 ans après la signature)
Réduction des traitements phytosanitaires herbicides sur les grandes cultures (IFT)	1.35					IFT herbicide grandes culture = $0.8 * 1.66 = 1.33$	IFT herbicide grande culture = $0.7 * 1.66 = 1.16$
Amélioration des pratiques sur prairie (Réduire les intrants azotés)	0					Maximum 60 uN/ha/an	Maximum 60 uN/ha/an
Réduction des pratiques réduire les traitements phytos herbicides sur les vignes (IFT)	1.85					IFT herbicide vigne = $0.8 * 1.46 = 1.17$	IFT herbicide vigne = $0.7 * 1.46 = 1.02$
Améliorer les pratiques sur les grandes cultures (Réduire les intrants azotés)	146					100 uN/ha/an	100 uN/ha/an